

Le Républicain Lorrain

Incendie et gros dégâts dans un pavillon psychiatrique

Publiée le 26/07/2013

Un bâtiment du centre hospitalier spécialisé de Sarreguemines a été en partie endommagé par un incendie dans la nuit de mercredi à hier. Les vingt-six patients ont pu être évacués à temps par le personnel et les pompiers.



Le feu s'est déclaré au premier étage du pavillon, dans la chambre d'un patient. Ce dernier a mis le feu à son matelas. Photos RL

Enfermé dans la salle de bain de sa chambre, un jeune homme originaire du Pays-Haut a enflammé son matelas et des draps à l'aide d'un briquet dans la nuit de mercredi à jeudi. Alors qu'il commençait à suffoquer, il a ouvert la porte. Les flammes se sont propagées au reste de sa chambre, et la fumée dans le couloir et les chambres voisines.

Ce bâtiment, baptisé Les glycines, accueille des patients soignés pour des pathologies psychiatriques. Ils étaient au nombre de 26 mercredi soir, pour une capacité maximale de 36 lits.

A 23h20, l'alerte est donnée et les pompiers sont avertis. Le personnel du centre hospitalier spécialisé commence l'évacuation des patients. A leur arrivée, les sauveteurs déploient la grande échelle pour secourir quatre personnes prisonnières au premier étage, où s'est déclaré le sinistre. Il s'agit de l'homme à l'origine de l'incendie, et d'une autre résidente

coincée dans sa chambre avec deux agents de sécurité. Au final, les secours prennent en charge neuf personnes : cinq patients, trois agents de sécurité et un infirmier. Ils sont surtout incommodés par la fumée ou victimes de légères lésions cutanées. Le pire a été évité. Les pompiers maîtrisent rapidement l'incendie et le confinent à une partie du pavillon.

Pourquoi avait-il un briquet ?

De prime abord, il paraît surprenant qu'un patient d'un pavillon psychiatrique possède un briquet dans sa chambre. « Il n'était pas identifié comme étant pyromane. Il était à Sarreguemines dans le cadre d'une hospitalisation libre, de son propre chef », explique Jean-Claude Kneib, directeur.

« Il n'était pas soumis aux mêmes règles que les patients hospitalisés sous contrainte », ajoute le Dr Frédéric Triebisch.

Une certaine liberté car le CHS est un lieu « où la vie normale doit être possible », reprend le directeur. Le jeune homme avait donc le droit de fumer. Suite à son acte, la donne a changé. Il a été placé dans une chambre d'isolement et vu par un psychiatre, hier. Le médecin l'a déclaré irresponsable. Le patient ne sera pas sanctionné pénalement.

Quelles conséquences pour Les glycines ?

Tous les patients ont été relogés dans d'autres secteurs du CHS dans la nuit. Hier, les réparations et le nettoyage ont démarré.

La partie sinistrée, qui comprend 13 lits, restera fermée pendant un long moment pour une expertise puis des travaux qui s'annoncent coûteux.

La zone du pavillon préservée des flammes et de la fumée a quant à elle fait l'objet d'un contrôle minutieux hier. Elle sera rouverte dès cet après-midi.

P. Mi.

